

AK ASSURANCES
SARL AU CAPITAL DE 5 000 €
202, CHEMIN DU VALLON DE L'ORIOLE
13007 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 518 856 885
2009 B 04071

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 1^{er} décembre à 10 heures, l'Associé Unique et Gérant de la Société AK ASSURANCES, SARL au capital de 5000 €, a tenu au siège social 202, chemin du Vallon de l'Oriol - 13007 MARSEILLE, une Assemblée Générale Extraordinaire et a pris la décision suivante :

DÉCISION UNIQUE

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Associé Unique et Gérant,

Décide d'augmenter le Capital de la Société pour le porter à la somme de 305 000 €. La souscription est faite au nominal par incorporation au Capital d'une somme de 300 000 € prélevée sur la RÉSERVE ORDINAIRE.

L'augmentation est réalisée par la création de 3 000 parts nouvelles de 100 € attribuées en fonction des apports respectifs des Associés.

Certifié conforme à l'original par le Gérant

La Société AK ASSURANCES

Représentée par Monsieur KOPOYAN Alexandre



Enregistré à : SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
MARSEILLE
Le 10/02/2025 Dossier 2025 00003220, référence 1314P61 2025 A 00887
Enregistrement : 0 € Penalties : 0 €
Total liquidé : Zero Euro
Monnaie reçu : Cinq cents Euros